

Motion pour améliorer l'information et la concertation sur les projets liés au Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les cosignataires de cette motion constatent que l'information sur les projets du SDEL est lacunaire et sporadique, c'est pourquoi ils demandent à la Municipalité, en collaboration avec les autres communes du SDEL,

- d'informer la population, les élus communaux, les associations et acteurs concernés, sur les réflexions, études et projets en cours ou prévus dans le cadre du SDEL, notamment via une newsletter ou les journaux locaux ;
- d'activer le site internet spécifique au secteur de l'Est lausannois dans la plateforme internet du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges), comme il en existe déjà pour les autres secteurs (Région Morges, Ouest lausannois et Nord lausannois), pour qu'il soit possible de prendre connaissance et de suivre l'avancement des études et travaux ;
- de faire organiser par le SDEL des ateliers/marchés pour que la population soit informée et associée à la démarche ;
- de convoquer et informer la CARI (Commission des affaires régionales et intercommunales) de Pully au moins 4 fois par an.

Les cosignataires demandent que, conformément à l'article 69 al. 2 du Règlement du Conseil communal, la motion soit prise en considération immédiatement et renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport dans les meilleurs délais.

Une motion identique a été, ou sera, déposée dans les conseils communaux des autres communes du SDEL, avec des adaptations en fonction des spécificités communales.

Pully, le 12 septembre 2012

Pour le groupe des Verts :



Pour le groupe de l'Union Pulliérane :



Pour le groupe des Socialistes :



Pour le groupe des Verts libéraux :

